

Chers Lardiéreines,chers Lardiéreins

En raison du contexte sanitaire qui perdure, nous ne sommes pas en mesure d'organiser la cérémonie des vœux .
Aussi au nom des élus du conseil municipal, des personnels et en mon nom personnel je vous présente à tous mes vœux pour cette nouvelle année qui se présente à nous.
Santé, solidarité, emploi et bien vivre ensemble avec des projets personnels et professionnels pour que 2022 soit une période réconfortante et porteuse d'un avenir meilleur.

Ce bulletin municipal, en ce début d'année, permettra de vous apporter quelques éléments d'information et de perspective pour notre commune .
Dès que le contexte sanitaire nous le permettra, la municipalité organisera un moment de convivialité en présentiel afin de retrouver nos bonnes habitudes.

Lardier et Valença est une commune du sud Gapençais qui s'est positionnée depuis de nombreuses années pour un développement global, équilibré et raisonné afin de préserver son identité rurale .
L'école « Roger Martin » en regroupement pédagogique territorial qui compte 2 classes depuis quelques années et la médiathèque en sont des exemples mêmes.
L'activité économique, grâce au développement des zones d'activités du Plan et du Pré de Clare pourvoyeuses d'emploi (150 salariés) et notre agriculture diversifiée avec des productions de qualité grâce aux savoir-faire et à la capacité de nos acteurs de s'adapter sans cesse à la demande de notre société, représente la force économique nécessaire à notre équilibre territorial .
Avec plus de 350 habitants, notre commune se doit dorénavant de travailler au sein de l'intercommunalité de Gap-Tallard-Durance qui compte 17 communes et plus de 50 000 habitants.

La vie communale en 2021 fut très intense. Avec un budget voté à l'unanimité, sans aucune augmentation des impôts et taxes communales, les élus et les personnels œuvrent quotidiennement pour vous apporter les meilleurs services, moyens et équipements afin de vous faciliter la vie au sein de notre commune.

Les principaux dossiers peuvent se résumer comme suit :
- **Eau potable** : malgré la loi NOTRe de 2015 qui transfère la compétence à l'intercommunalité, notre forte mobilisation et la solidarité de Roger Didier, président de l'agglo, et de l'ensemble des élus permettent de poursuivre une gestion de l'eau potable en **régie communale**. Budget et prix de l'eau, investissements, gestion des réseaux, facturations, projets… restent sous la responsabilité totale ou partagée de la commune.
- **Suppression des zones blanches pour la téléphonie** :
Dans le cadre de la volonté et de l'engagement de l'État de couvrir la totalité du territoire rural de la France, la commune de Lardier et Valença a été bénéficiaire du programme NEW DEAL qui va permettre l'installation d'une antenne au service de tous les opérateurs afin de bénéficier d'une téléphonie de qualité digne de ce nom.
Cette antenne sera installée à l'ancienne décharge, aux abords de la route départementale conduisant au col de Foreyssasse.
Toutes les autorisations acquises, le bail avec la commune signé, l'approvisionnement en électricité de cet équipement ont permis aussi un renforcement du réseau du village. Ces travaux ont été réalisés par le SyME (Syndicat Mixte d'Energie) en relation très étroite avec la commune.

- **Le réaménagement du secrétariat de la mairie** :
L'accueil de la population et les conditions de travail de nos collaboratrices sont améliorés. Ces travaux et équipements en mobiliers sont aidés financièrement par le Conseil départemental et la Communauté d'Agglo.
- **L'école** :
Équipements mobiliers, travaux divers, matériels informatiques ont été réalisés et financés par la commune en relation très étroite avec les partenaires de l'école que sont les enseignants et les parents d'élèves.
- **Voiries** : Nous avons réalisé des travaux d'entretien et de création de voiries dans le cadre du programme annuel financé par le Département et l'Agglo .
- **Le soutien à la Médiathèque municipale** gérée par une équipe de bénévoles que je remercie très fortement pour leur engagement dans le respect des règles sanitaires actuelles.
- **L'installation au village des bacs semi-enterrés** : Avec cet équipement réalisé et financé par l'Agglo, nous sommes la première commune du territoire intercommunal à être intégralement couverte par des bacs semi-enterrés. Nous disposons de 3 sites opérationnels (le village, Coste Chaude, le Plan) pour déposer nos ordures ménagères et faire le tri sélectif dans le respect des consignes de tri.
- **L'organisation des cérémonies de commémorations** le 8 mai et le 11 novembre.

Je voudrais profiter de ces vœux pour évoquer, comme c'est la tradition, différents projets de façon non exhaustive pour l'année 2022 et les suivantes :

- **Les investissements urgents dans le domaine de l'eau potable** : installation définitive de la canalisation de l'interconnexion entre le pont de Briançon et le réservoir de Cadenal, le remplacement de la canalisation qui traverse le canal EDF.
- **Les travaux coordonnés** eau, électricité, assainissement et telecom sous l'église (convention commune et propriétaires concernés).
- **L'enfouissement** des réseaux secs sur le Plan de Lardier, au nord du pont du canal.
- **Le renforcement** de la capacité électrique sur les secteurs du Bouïre, Coste Chaude et le Plan.
- **L'élaboration du programme d'aménagement du site de l'église**. Ce projet pluriannuel comprendrait l'agrandissement du cimetière, la rénovation de l'église et l'aménagement de ses abords, la création de jeux de boules et de places de parking. Le bureau d'études a débuté sa mission en lien étroit avec IT 05 (Ingénierie territoriale 05).
- **L'installation de panneaux photovoltaïques** sur le toit du bâtiment de la mairie, en partenariat avec le SyME 05, dans le cadre du programme régional auquel nous avions été candidat. La réflexion se poursuit pour des équipements photovoltaïques sur le site de la salle Serre Soleil.
- **La réalisation du programme annuel de travaux de voirie.**
- **Le soutien par la commune des actions et animations des associations.**

Dans l'attente de pouvoir nous retrouver autour d'un verre de l'amitié, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022 avec une pensée particulière pour les personnes et familles qui rencontrent des situations difficiles. Prenez soin de vous et de vos proches.

Avec dévouement et à très bientôt
Le maire
Rémi COSTORIER

Bacs semi-enterrés de tri sélectif



Tri au village



Tri à Coste Chaude



Tri au Plan

Du côté de l'école

Le jardin

Pour le jardin nous allons faire comme les autres années. Nous allons avec Cathy et Yves planter des tomates, des fraises, des framboises, du maïs, des haricots, des herbes aromatiques, du laurier…

Pour la partie de talus vide, nous avons prévu avec des fleurs de représenter un cœur jaune orangé et d'écrire, toujours avec des fleurs mais bleues celles-ci, "École Roger Martin".

Chloé (CM2)

Correspondance avec Sigoyer

Nous sommes en train de faire de la correspondance avec la classe des grands de l'école de Sigoyer. Nous nous envoyons des lettres et des mails.

Chaque élève de notre classe a un ou deux correspondants, et nous apprenons comment la classe de Sigoyer se déroule, quels sont ses projets… Nous avons aussi fait une sortie au cinéma en leur compagnie. Noélia (CM1)

On fait une correspondance avec les enfants de Sigoyer. On discute, on se pose des questions, on s'envoie des mails. Nous, on leur envoie des virelangues, des phrases à lire à voix haute. Si on peut on va essayer de se rencontrer vers la fin de l'année, par exemple pour des épreuves sportives. Léa (CM1)

Sortie Ecole et cinéma

Avec la classe nous sommes allés voir un dessin animé, "La Tortue Rouge". C'est l'histoire d'un homme seul sur une île après une tempête. Il essaye de fuir en radeau mais à chaque fois une tortue rouge l'en empêche. Un jour celle-ci se transforme en femme et alors ils vivent une histoire d'amour.

Je n'ai pas trop aimé parce qu'il n'y a pas de paroles, mais par contre il y a des moments rigolos, par exemple quand la tortue ne fait que casser les radeaux. Méline (CE2)

Le sport à l'école

Nous voulons vous parler du sport qu'on fait à l'école. Au début de l'année on a commencé par la course, on devait courir longtemps. Ensuite on a fait de la thèque; c'est un peu comme le base-ball, on doit taper une balle avec la batte et courir le plus vite possible jusqu'à une base.

A cause de la covid on ne peut pas faire de la gymnastique, alors à la place on fait de l'escrime. On ne fait pas de sport dangereux pour ne pas se blesser. Axelle (CM2)

Décorations de Noël



A l'initiative d'un groupe d'adolescents du village un atelier de fabrication de décorations de Noël a été créé.

Ces décorations ont été fabriquées à partir de matériaux récupérés (palettes, anciens pots de fleurs, vieux pots de peinture…) puis mises en place près de l'école et de la cantine pour en faire profiter les plus jeunes et embellir leurs semaines autour de Noël.



Médiathèque des Livres Perchés

L'idée de création d'une médiathèque est née en **2015** dans la dynamique de la manifestation « À livres perchés ».

Une consultation des habitants a été faite. Le garage municipal attenant à la mairie a été agrandi et transformé. Les habitants ont donné énormément de livres que nous avons triés afin de constituer un premier fonds. C'est avec cette mobilisation, et l'appui logistique de la Bibliothèque Départementale, que la médiathèque a pu être inauguré le 4 septembre 2016.
Votre médiathèque fonctionne avec son fonds propre et avec les emprunts faits à la bibliothèque départementale. Chaque année, de nouveaux achats sont faits grâce aux subventions municipales.
L'inscription est gratuite et immédiate.
La médiathèque est gérée par 12 bénévoles. Leurs missions : accueil des lecteurs lors des permanences, commande de livres à la bibliothèque départementale, enregistrement et rangement des nouveaux ouvrages, proposition d'animations comme des après-midi contes pour les plus jeunes ou des échanges de pratiques autour du jardinage (quand le protocole sanitaire le permet), accueil des élèves de l'école une fois par quinzaine...
La médiathèque est ouverte **le mercredi de 16h à 18h** et **le samedi de 10h à 12h.**

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par mail :
mediatheque.des.livres.perches@gmail.com

Pour trouver des idées de lectures :
https://bibliotheques.hautes-alpes.fr/accompagnement/la-bd05-a-votre-service

En outre, le Département vient de mettre en place un portail https://culturicimes.fr qui va permettre, dans les jours qui viennent, à tous les adhérents de consulter ou télécharger une large variété de contenus : presse, vidéos, apprentissage, jeux, livres, patrimoine numérisé.
Vous pouvez suivre notre actualité via la page **facebook** : Médiathèque des Livres Perchés.



Un nouvel accueil à la mairie

Le secrétariat de la mairie a été entièrement rénové.
Les nouveaux bureaux, face à l'entrée permettent de mieux accueillir le public.

Les travaux ont été subventionnés par le Conseil Départemental et la Communauté d'Agglo Gap-Tallard-Durance.

État civil 2021

Naissances

DIZARN Calie (31/03/21)
LEMAÎTRE Roxane (09/05/21)
OUDILLE Élisa (22/10/21)

Mariage

RICARD Elodie et DE DONATO Christophe

Décès

RAMBAUD Mireille
NOYER Maurice
FAURE André
FAURE Josette née GARNIER

Mairie de Lardier et Valença
1, Place de la Mairie,
05110 Lardier et Valença
Tel : 04 92 54 20 49

Directeur de Publication
Rémi Costorier, Maire
Janvier 2022

Imprimé par nos soins

La « Ville »
ou
« Vière »

Premier emplacement de Lardier



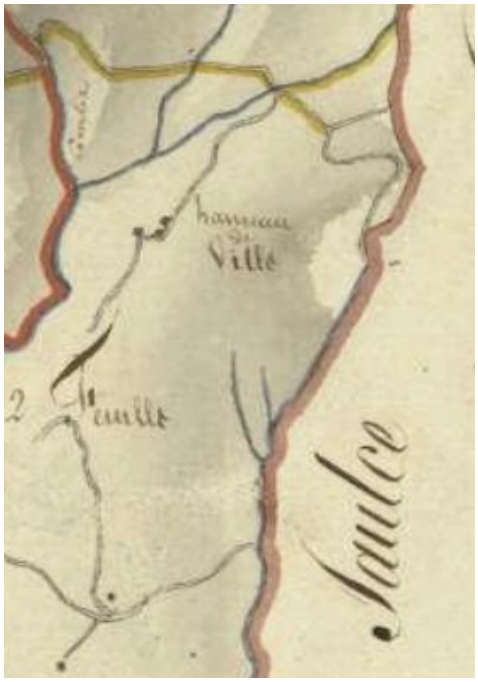
Joseph Roman dans son répertoire archéologique (p190) signale à mi-pente de la colline Sainte Croix un amas de ruines situées au-dessus de Lardier « que l'on croit être l'emplacement de l'ancien village ». Ce lieu est désigné dans les archives par « ville » puis à partir de 1881 par « Vière ».
La majorité des historiens s'accordent sur l'origine du mot Vière issu du bas-latin Viera, village.

On ne connaît pas la date de le fondation de ce hameau mais on sait qu'il était habité au XVIIe siècle (Archives Départementales 05 mariage de Pierre Robert en 1677).

Un tunnel creusé horizontalement dans la montagne y apportait de l'eau.
Un cimetière y avait été établi où il reste quelques ossements à l'air libre.

Une carte de 1810 signale ce hameau et on peut y voir clairement 3 habitations.


Plan 1810



Partie agrandie

Les derniers habitants de Vière :

Vière a été habité essentiellement par la famille Robert.

Avant 1836, au moins un couple réside sur place avec ses enfants. Il s'agit de Joseph Robert dit Bâtier, et de son épouse Madeleine Michel. Ils sont cultivateurs, c'est ce qui résulte de leurs actes de décès respectifs, et résident au hameau au moment de leur décès.
Joseph décède dans sa maison du quartier de Ville en 1820 à l'âge de 75 ans. Sa femme reste dans leur maison et y vit toujours au recensement de 1836 en compagnie de son fils Jean-Louis et sa famille : son épouse Rose Vincent et leurs enfants Jean Baptiste, Joseph et Rose.

Voici l'évolution au fil des recensements :

En 1851 la même famille occupe toujours les lieux, Jean-Louis est décédé et sa veuve Rose vit avec deux de ses fils Joseph et Jean-Baptiste marié à Marie Rolland.
En 1856 Jean Baptiste et Marie vivent toujours dans cette maison avec 2 enfants. Au recensement de 1861 Jean Baptiste est veuf avec 3 enfants.
À celui de 1876 il vit seulement avec son fils Jean Joseph Victor âgé de 21 ans.
Enfin en 1881, dernier recensement mentionnant des habitants au hameau de Ville, désormais appelé Vière, Jean Baptiste est toujours vivant et habite avec son fils Jean Joseph Victor, sa femme Rosalie Gras et leur fils Jean Michel Auguste. Plus tard la famille s'agrandira de deux filles : Hélène Rosalie Léoncie et Eugénie Augusta Jeanne qui ne vivra que quelques mois.
Jean Michel Auguste et Hélène Rosalie Léoncie sont les derniers habitants de Vière. Jean Michel Auguste vivra à Lardier où il se mariera en 1909 avec Augusta Tourres et Hélène Rosalie Léoncie ira se placer à Marseille et s'y mariera en 1919 avec François Hilaire Blanc.

À Vière

***L**a lumière naît du noir et se perd dans le vent*
***A** Vière quand le jour cède à l'obscurité*
***R**etenant mes pensées un moment hors du temps*
***D**es pierres des vieux murs sourd alors le passé.*
***I**nstants volés pour boire à l'âpre de la vie*
***E**n retrouvant les hommes qui ont peiné ici,*
***R**evivre leur fatigue, leurs colères rentrées*
***E**t leurs amours sucrés comme des fruits d'été.*
***T**rop d'efforts ont durci leur peau devenue cuir.*
***V**enez voir sur leurs mains les veines sont saillantes*
***A** piocher sans relâche la terre dans les pentes.*
***L**utter jour après jour, travailler sans faiblir*
***E**ndurer la fatigue, se vouloir le plus fort*
***N**e pas montrer son mal, garder l'allure fière.*
***C**es ruines sont mémoire, ces hommes ne sont pas morts*
***A**u lieu de nous quitter, ils sont devenus pierres.*



(Acrostiche construit sur les mots « Lardier et Valença »)